

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de L'Île-Perrot | 71060 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Stéphanie Martin, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 14 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de L'Île-Perrot

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, S.E.N.C.R.L.
Granby, 14 mai 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
Revenus				
Taxes	1	18 627 784	18 654 990	18 017 914
Compensations tenant lieu de taxes	2	262 879	264 425	287 942
Quotes-parts	3			
Transferts	4	481 995	2 529 217	2 009 677
Services rendus	5	291 961	420 599	328 493
Imposition de droits	6	853 350	1 346 861	1 418 344
Amendes et pénalités	7	118 000	146 166	186 347
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	240 010	513 674	451 585
Autres revenus	10	4 500	194 802	174 816
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	20 880 479	24 070 734	22 875 118
Charges				
Administration générale	14	3 902 105	3 482 584	3 663 050
Sécurité publique	15	3 270 817	3 580 632	2 823 637
Transport	16	4 798 435	5 125 265	5 056 846
Hygiène du milieu	17	3 561 186	5 264 716	5 038 169
Santé et bien-être	18	83 429	121 244	135 177
Aménagement, urbanisme et développement	19	880 016	800 397	677 668
Loisirs et culture	20	2 992 647	3 353 030	3 018 196
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	370 782	251 563	197 728
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	19 859 417	21 979 431	20 610 471
Excédent (déficit) de l'exercice	25	1 021 062	2 091 303	2 264 647
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		66 406 905	64 142 258
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		(832 367)	(832 367)
Solde redressé	28		65 574 538	63 309 891
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		67 665 841	65 574 538

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 057 672	7 441 447
Débiteurs (note 5)	2	6 899 112	5 008 815
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	553 000	455 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	9 509 784	12 905 262
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 576 035	2 829 909
Revenus reportés (note 11)	12	180 675	220 803
Dette à long terme (note 12)	13	11 242 716	9 191 876
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	14 999 426	12 242 588
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(5 489 642)	662 674
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	72 487 623	64 238 356
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	528 357	528 357
Stocks de fournitures	20	123 847	123 846
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	15 656	21 305
	23	73 155 483	64 911 864
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	67 665 841	65 574 538
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	67 665 841	65 574 538
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	67 665 841	65 574 538

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
				Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 021 062	2 091 303	2 264 647
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	11 086 651)	4 675 261)
Produit de cession	3			213 142
Amortissement	4		2 837 384	2 650 789
(Gain) perte sur cession	5			(115 116)
Réduction de valeur / Reclassement	6			(1)
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(8 249 267)	(1 926 447)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(1)	15 130
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		5 649	117 111
	13		5 648	132 241
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 021 062	(6 152 316)	470 441
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		1 495 041	1 024 600
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		(832 367)	(832 367)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		662 674	192 233
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(5 489 642)	662 674

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 091 303	2 264 647
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 837 384	2 650 789
Autres			
▪ Gain sur cession d'immobilisations	3.1		(115 116)
	4	4 928 687	4 800 320
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 890 297)	(1 021 232)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(105 243)	167 187
Revenus reportés	8	(40 128)	64 465
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(98 000)	(63 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(1)	15 130
Autres actifs non financiers	12	5 649	117 111
	13	2 800 667	4 079 981
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 235 282)	(4 675 261)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		213 141
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(10 235 282)	(4 462 120)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 072 700	2 474 700
Remboursement de la dette à long terme	25	(985 600)	(1 448 200)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(36 260)	(7)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 050 840	1 026 493
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(5 383 775)	644 354
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	7 441 447	6 797 093
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	7 441 447	6 797 093
Solde redressé	34	2 057 672	7 441 447
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 10 et 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs **Régime de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime retraite simplifié offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir
S.O.

I) Instruments financiers
Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 057 672	7 441 447
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 057 672	7 441 447
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 057 672	7 441 447
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 057 672	3 355 311
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	247 300	509 600

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'eau et à la voirie, aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux fonds réservés aux dépenses liées à la tenue d'une élection, aux soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés, aux Fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, aux Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux et aux surplus affectés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 245 012 \$ (380 974 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 513 674 \$ (451 585 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	863 291	642 851
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 590 633	2 187 885
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 182 641	1 093 204
Organismes municipaux	13	629 776	592 960
Autres			
▪ Droit sur mutation immobilières, intérêts et pénalités et autre	14.1	632 771	491 915
	15	6 899 112	5 008 815
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	362 669	399 199
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	362 669	399 199
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	30 387	30 837
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 230 580	1 663 819
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	101 368	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	29 658	
Ministère de la Culture et des Communications	25	132 660	172 914
Autres ministères/organismes	26	96 367	351 152
	27	2 590 633	2 187 885

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à un taux de 3,72 % et viennent à échéance au plus tard en 2032.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 259 833	254 970
Salaires et avantages sociaux	42	598 823	777 619
Dépôts et retenues de garantie	43	1 596 743	852 509
Provision pour contestations d'évaluation	44	51 694	14 440
Autres			
▪ Autre	45.1	68 942	98 004
▪ Entente incendie - NDIP	45.2		832 367
	46	3 576 035	2 829 909

Note

Les fournisseurs et les dépôts et retenues à payer incluent une somme de 1 332 047 \$ (480 679 \$ au 31 décembre 2022) à payer pour des immobilisations.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	41 463	31 993
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	134 462	132 310
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	4 750	250
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		56 250
	61	180 675	220 803

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,20	2024	2028	62	11 297 000	9 209 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	11 297 000	9 209 900
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(54 284)	(18 024)
					72	11 242 716	9 191 876

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		3 666 300			3 666 300
2025	74		1 762 000			1 762 000
2026	75		1 117 500			1 117 500
2027	76		2 052 200			2 052 200
2028	77		2 699 000			2 699 000
2029 et plus	78					
	79		11 297 000			11 297 000
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		11 297 000			11 297 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	553 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	455 000
	84	553 000
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	574 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	570 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	1 596
Régimes de retraite des élus municipaux	89	25 280
	90	600 876
		597 152

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	() ()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	29 682 317	611 995		30 294 312
Eaux usées	103	38 922 317			38 922 317
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	26 174 659	2 250 033		28 424 692
Autres					
▪ Autres	105.1	9 644 347	823 263		10 467 610
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	9 759 803	762 634		10 522 437
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 544 103	136 004		1 680 107
Ameublement et équipement de bureau	110	1 731 903	78 590		1 810 493
Machinerie, outillage et équipement divers	111	3 553 953	35 113		3 589 066
Terrains	112	2 767 327			2 767 327
Autres	113				
	114	123 780 729	4 697 632		128 478 361
Immobilisations en cours	115	6 543 267	6 389 019		12 932 286
	116	130 323 996	11 086 651		141 410 647
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	13 970 067	620 099		14 590 166
Eaux usées	118	27 296 475	811 797		28 108 272
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	11 657 254	566 999		12 224 253
Autres					
▪ Autres	120.1	3 515 657	283 151		3 798 808
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	5 099 471	285 024		5 384 495
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 103 673	48 141		1 151 814
Ameublement et équipement de bureau	125	1 437 427	90 166		1 527 593
Machinerie, outillage et équipement divers	126	2 005 616	132 007		2 137 623
Autres	127				
	128	66 085 640	2 837 384		68 923 024
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	64 238 356			72 487 623
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	528 357	528 357
	136	528 357	528 357
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	528 357	528 357

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	15 656	21 305
Autres			
▪	145.1		
	146	15 656	21 305

Note**19. Obligations contractuelles****Services municipaux**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats pour divers services municipaux à verser une somme de 5 627 049 \$. Les paiements minimums nets exigibles pour les prochains exercices relativement à ces contrats sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2024	2025	2026
Contrat de marquage, déneigement et entretien de la chaussée	1 905 439	1 062 312	515 631
Gestion et entretien du complexe aquatique	231 000	231 000	-
Traitement de l'eau et matière résiduelle	602 389	529 003	21 213
Entretien des parcs	60 893	-	
Entretien des bâtiments	157 198	-	-
Administration et technologie de l'information	173 059	100 913	-
Partenariat	17 000	10 000	10 000
TOTAL	3 146 978	1 933 227	546 844

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Ces subventions à long terme comportent des intérêts à recevoir sur une période restante de 17 ans. Le total à recevoir est de 378 151 \$, réparti ainsi :

Année	Intérêts à recevoir
2024	49 860
2025	45 179
2026	40 987
2027	37 053
2028	33 688
2029 et plus	171 384
TOTAL	378 151

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 228 534 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 145 756 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 357 000 \$ et 1 081 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Des avis de griefs ont été déposés pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers.

Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

Des anciens participants au Régime complémentaire de retraite de la Ville de L'Île-Perrot ont transféré à l'extérieur du régime la totalité de leurs droits. Au moment des transferts, le degré de solvabilité du régime déterminé lors de la dernière évaluation actuarielle était inférieur à 100 %. Le solde de la valeur des droits devra être payé dans les cinq ans de l'acquittement initial. Advenant, le cas où le régime serait insolvable au moment du paiement, la Ville de L'Île-Perrot pourrait être tenue de verser une contribution supplémentaire de 306 999 \$ en 2025. La ville a comptabilisé un compte à payer de 306 999 \$ afin de rembourser les anciens participants.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour Supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. Cette décision a été portée en appel et le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rendu sa décision et a confirmé la conclusion du jugement de la Cour supérieure. Cette décision ayant été portée en appel auprès de la Cour suprême du Canada, les articles sur la suspension de l'indexation des retraités continuent donc d'être valides et opérants jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême du Canada soit connue. Le 11 avril 2024, la Cour suprême a rendu un jugement confirmant qu'elle refusait d'entendre cet appel.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, la Ville a redressé le traitement afférent à la résiliation d'une entente intermunicipale pour la mise en commun des services d'incendie. L'entente en question est échue depuis le 31 décembre 2021 et un passif ainsi qu'une charge équivalente auraient dû être reconnus à cette même date. Cette correction d'erreur a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

	Augmentation (Diminution)
<u>État de la situation financière</u>	
Créditeurs et charges à payer	832 367 \$
Actifs non financiers (dette nette)	(832 367) \$
Excédent (déficit) accumulé	(832 367) \$
<u>État des résultats</u>	
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(832 367) \$
<u>État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)</u>	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	(832 367) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	651 239	498 772
Entre un et deux ans	25 523	26 679
Entre deux et trois ans	16 497	30 072
Plus de trois ans	57 956	62 902
Sous-total	751 215	618 425
Moins : provision pour créances douteuses	111 835	30 837
Total	639 380	587 588

Risque de taux d'intérêt

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1% (1% au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer	3 576 035		
Dettes à long terme	4 018 469	3 404 489	5 095 370
Total	7 594 504	3 404 489	5 095 370

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	18 627 780	18 654 990		18 654 990	18 017 914
Compensations tenant lieu de taxes	2	262 879	264 425		264 425	287 942
Quotes-parts	3					
Transferts	4	481 995	482 832		482 832	559 153
Services rendus	5	291 961	420 599		420 599	328 493
Imposition de droits	6	853 350	1 346 861		1 346 861	1 418 344
Amendes et pénalités	7	118 000	146 166		146 166	186 347
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	240 010	513 674		513 674	451 585
Autres revenus	10	4 500	35 349		35 349	121 093
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	20 880 475	21 864 896		21 864 896	21 370 871
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		2 046 385		2 046 385	1 450 524
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		159 453		159 453	53 723
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		2 205 838		2 205 838	1 504 247
	22	20 880 475	24 070 734		24 070 734	22 875 118
Charges						
Administration générale	23	3 902 105	3 256 403	226 181	3 482 584	3 663 050
Sécurité publique	24	3 270 817	3 580 632		3 580 632	2 823 637
Transport	25	4 798 435	4 459 310	665 955	5 125 265	5 056 846
Hygiène du milieu	26	3 561 186	3 678 455	1 586 261	5 264 716	5 038 169
Santé et bien-être	27	83 429	121 244		121 244	135 177
Aménagement, urbanisme et développement	28	880 016	800 397		800 397	677 668
Loisirs et culture	29	2 992 647	2 994 043	358 987	3 353 030	3 018 196
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	370 782	251 563		251 563	197 728
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		2 837 384	(2 837 384)		
	34	19 859 417	21 979 431		21 979 431	20 610 471
Excédent (déficit) de l'exercice	35	1 021 058	2 091 303		2 091 303	2 264 647

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 021 058	2 091 303	2 264 647
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(2 205 838)	(1 504 247)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 021 058	(114 535)	760 400
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		2 837 384	2 650 789
Produit de cession	5	1 000		213 142
(Gain) perte sur cession	6			(115 116)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 000	2 837 384	2 748 815
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (914 338)	(949 070)	(895 787)
	18	(914 338)	(949 070)	(895 787)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(148 756)	(72 370)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		372 698	195 273
Excédent de fonctionnement affecté	21	329 312	329 312	405 552
Réserves financières et fonds réservés	22	(437 032)	(437 556)	(395 953)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(107 720)	115 698	132 502
	26	(1 021 058)	2 004 012	1 985 530
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		1 889 477	2 745 930

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	2 205 838	1 504 247
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (113 073)(757 667)
Sécurité publique	3 (61 528)(3 843)
Transport	4 (1 446 867)(1 151 282)
Hygiène du milieu	5 (2 103 618)(256 817)
Santé et bien-être	6 ()()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (17 812)()
Loisirs et culture	8 (7 343 753)(2 505 652)
Réseau d'électricité	9 ()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()
	11 (11 086 651)(4 675 261)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ()()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ()()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 072 700	1 965 100
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	148 756	72 370
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	7 533 533	1 729 000
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	706 800	536 620
	19	8 389 089	2 337 990
	20	375 138	(372 171)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 580 976	1 132 076

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	6 490 230	6 339 813	6 813 444
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 811 562	1 448 285	1 047 317
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	10 007 706	9 888 759	8 758 353
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	334 582	253 871	192 728
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	36 200	(2 308)	5 000
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 179 137	1 213 627	1 142 840
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		2 837 384	2 650 789
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	19 859 417	21 979 431	20 610 471

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 266 039	9 098 714
Excédent de fonctionnement affecté	2	34 891	365 131
Réserves financières et fonds réservés	3	1 836 036	2 070 044
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	447 226	(1 915 363)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	62 081 649	55 956 012
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	67 665 841	65 574 538
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	3 266 039	9 098 714
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	3 266 039	9 098 714
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus affecté	12.1	34 891	365 131
	13	34 891	365 131
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	34 891	365 131

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve eau et voirie	17.1 861 435	711 956
	18	861 435
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 646 245	1 056 770
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 301 319	301 318
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 27 037	
Autres		
▪	30.1	
	31	974 601
	32	1 358 088
	1 836 036	2 070 044

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 902 558	787 823
Investissements à financer	66 (455 332)(2 703 186)
	67 447 226	(1 915 363)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 72 487 623	64 238 356
Propriétés destinées à la revente	69 528 357	528 357
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 73 015 980	64 766 713
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 73 015 980	64 766 713
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (11 242 716)(9 191 876)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (54 284)(18 024)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 362 669	399 199
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (10 934 331)(8 810 701)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (10 934 331)(8 810 701)
	84 62 081 649	55 956 012

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de L'Île-Perrot parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur une moyenne des 3 meilleurs salaires pour les cadres et d'un salaire carrière indexé pour les cols blancs et cols bleus pour le service avant le 1er janvier 2014 (une formule différente de calcul de rente s'applique pour les cadres pour les années de service reconnu avant 1994). À compter du 1er janvier 2014, la forme de rente est de type salaire carrière indexé pour tous les participants. Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 9,19 % du salaire en 2023 (9,19 % en 2022). La cotisation de stabilisation s'élève à 1,37 % du salaire en 2023 (1,37 % en 2022). Les cotisations annuelles de la Villes ont identiques à celles des participants.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 455 000	392 000
Charge de l'exercice	4 (574 000)(570 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 672 000	633 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 553 000	455 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 18 308 000	17 681 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (18 308 000)(17 681 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 553 000	455 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 553 000	455 000
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 553 000	455 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 793 000	763 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 (408 000)	
	20 385 000	763 000
Cotisations salariales des employés	21 ()	(377 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 385 000	386 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 150 000	149 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪	29.1 45 000	30 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 580 000	565 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 972 000	913 000
Rendement espéré des actifs	32 (978 000)	(908 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (6 000)	5 000
Charge de l'exercice	34 574 000	570 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 852 000	675 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (978 000)	(908 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (126 000)	(233 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (122 000)	226 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 260 000	884 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 17 341 000	16 660 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 2 175 000	1 317 000
DMERCA du nouveau volet	45 18	
DMERCA de l'ancien volet	46 10	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 27	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,43 %	5,56 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,56 %	5,34 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 %	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	1 596	
REER	114		
Autres régimes	115		1 373
	116	1 596	1 373

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7
Description du régime			
		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	5 817	5 901
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	19 601	19 887
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 679	5 892
	121	25 280	25 779

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	14 267 370	13 821 164
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	14 267 370	13 821 164
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	1 506 939	1 503 725
Égout	13	913 488	908 366
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	1 548 506	1 311 296
Autres			
▪ Réserve eau et voirie	16.1	253 064	251 080
Centres d'urgence 9-1-1	17	59 515	56 677
Service de la dette	18	106 108	165 606
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	4 387 620	4 196 750
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	4 387 620	4 196 750
	27	18 654 990	18 017 914

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	36 600	34 109
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31	65 278	73 568
Cégeps et universités	32	20 879	26 039
Écoles primaires et secondaires	33	141 668	154 226
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	264 425	287 942
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	264 425	287 942

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT		
Administration générale	47	
Sécurité publique		
Police	48	
Sécurité incendie	49	
Sécurité civile	50	6 421
Autres	51	(92 088)
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	52	
Enlèvement de la neige	53	
Autres	54	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	55	
Transport adapté	56	
Transport scolaire	57	
Autres	58	
Transport aérien	59	
Transport par eau	60	
Autres	61	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	5 964
Réseau de distribution de l'eau potable	63	13 479
Traitement des eaux usées	64	36 657
Réseaux d'égout	65	55 949
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	66	187 576
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	67	
Tri et conditionnement	68	
Autres	69	
Autres	70	
Cours d'eau	71	
Protection de l'environnement	72	
Autres	73	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77	5 539	
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81	4 717	(1 210)
Activités culturelles			
Bibliothèques	82	48 064	197 912
Autres	83	(1 050)	2 100
Réseau d'électricité	84		
	85	301 403	413 736

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	86	
Sécurité publique		
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	148 320
Enlèvement de la neige	92	
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	1 686 584
Réseau de distribution de l'eau potable	102	286 111
Traitement des eaux usées	103	23 434
Réseaux d'égout	104	188 047
105		105 000
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	120	1 059 413
Activités culturelles		
Bibliothèques	121	
Autres	122	
Réseau d'électricité	123	
	124	
	2 046 385	1 450 524

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	181 429	145 417
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	181 429	145 417
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 529 217	2 009 677

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
Sécurité publique			
Police	141		
Sécurité incendie	142	40 925	5 166
Sécurité civile	143	35	
Autres	144	4 091	8 377
	145	45 051	13 543
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154	56 572	93 192
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164	56 572	93 192

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
Réseau d'électricité	177	
	178	
	101 623	106 735

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	179	676	748
Évaluation	180		8 990
Autres	181	8 024	17 002
	182	8 700	26 740
Sécurité publique			
Police	183		
Sécurité incendie	184	18 512	21 092
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187	18 512	21 092
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	188	1 200	2 110
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196	1 200	2 110
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	197		
Traitement des eaux usées	198		
Réseaux d'égout	199		
Réseaux d'égout	200		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201	2 025	
Matières recyclables	202	4 075	
Autres	203	300	
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206		
	207	6 400	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	217	206 848	170 121
Activités culturelles			
Bibliothèques	218	77 316	1 695
Autres	219		
	220	284 164	171 816
Réseau d'électricité	221		
	222	318 976	221 758
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	420 599	328 493

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	224	84 389	59 793
Droits de mutation immobilière	225	1 251 331	1 272 329
Droits sur les carrières et sablières	226		26 122
Autres	227	11 141	60 100
	228	1 346 861	1 418 344
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	229	146 166	186 347
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	230		
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	231	513 674	451 585
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		115 116
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238	2 434	2 570
Autres contributions	239		
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	192 368	57 130
	242	194 802	174 816
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	243		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	399 895		399 895	398 607
Greffe et application de la loi	2	483 398		483 398	492 874
Gestion financière et administrative	3	1 340 226		1 340 226	1 457 429
Évaluation	4	77 703		77 703	76 293
Gestion du personnel	5	419 326		419 326	432 245
Autres					
▪ Communication	6.1	535 855	226 181	762 036	805 602
	7	3 256 403	226 181	3 482 584	3 663 050
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	1 687 397		1 687 397	1 228 220
Sécurité incendie	9	1 523 123		1 523 123	1 478 538
Sécurité civile	10	287 556		287 556	36 913
Autres	11	82 556		82 556	79 966
	12	3 580 632		3 580 632	2 823 637
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	2 376 583	642 937	3 019 520	3 134 750
Enlèvement de la neige	14	1 320 477		1 320 477	1 216 406
Éclairage des rues	15	68 087		68 087	45 773
Circulation et stationnement	16	158 834		158 834	139 133
Transport collectif					
Transport en commun	17	535 329		535 329	503 103
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20		23 018	23 018	17 681
	21	4 459 310	665 955	5 125 265	5 056 846

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	946 431	280 941	1 227 372	1 319 487
Réseau de distribution de l'eau potable	23	434 496	339 158	773 654	679 243
Traitement des eaux usées	24	602 960	393 134	996 094	929 620
Réseaux d'égout	25	86 974	418 663	505 637	478 468
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	317 806		317 806	294 884
Élimination	27	311 095		311 095	290 094
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	426 554		426 554	435 499
Tri et conditionnement	29				
Matières organiques					
Collecte et transport	30	406 285		406 285	285 480
Traitement	31	4 029		4 029	6 562
Matériaux secs	32	52 532		52 532	77 641
Autres	33				
Plan de gestion	34	43 902		43 902	34 419
Autres	35				
Cours d'eau	36	699		699	1 023
Protection de l'environnement	37				
Autres	38	44 692	154 365	199 057	205 749
	39	3 678 455	1 586 261	5 264 716	5 038 169
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	40	121 244		121 244	135 177
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43	121 244		121 244	135 177

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	44	663 174	663 174	572 035
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	45			
Autres biens	46			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	47	136 202	136 202	102 644
Tourisme	48	1 021	1 021	2 989
Autres	49			
Autres	50			
	51	800 397	800 397	677 668
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	52	572 136	141 216	647 169
Patinoires intérieures et extérieures	53	91 939	91 939	115 314
Piscines, plages et ports de plaisance	54	313 921	313 921	110 489
Parcs et terrains de jeux	55	1 045 112	217 771	1 179 591
Parcs régionaux	56			
Expositions et foires	57			
Autres	58	195 065	195 065	219 206
	59	2 218 173	358 987	2 271 769
Activités culturelles				
Centres communautaires	60			
Bibliothèques	61	621 458	621 458	675 780
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	62			
Autres ressources du patrimoine	63			
Autres	64	154 412	154 412	70 647
	65	775 870	775 870	746 427
	66	2 994 043	358 987	3 018 196

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	68	245 012		245 012	178 039
Autres frais	69	8 859		8 859	14 689
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70	(6 000)		(6 000)	5 000
Autres	71	3 692		3 692	
	72	251 563		251 563	197 728
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	2 837 384 (2 837 384)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 673 069	33 440
Usines de traitement de l'eau potable	2	201 692	157 912
Usines et bassins d'épuration	3	228 857	33 596
Conduites d'égout	4		(103 230)
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 412 274	1 115 912
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		7 056
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	269 269	14 464
Autres infrastructures	11	76 487	552
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	66 976	698 351
Édifices communautaires et récréatifs	14	7 077 336	2 490 639
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	34 593	105 254
Ameublement et équipement de bureau	18	47 105	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	(1 007)	121 315
Terrains	20		
Autres	21		
	22	11 086 651	4 675 261

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 673 069	33 440
Usines de traitement de l'eau potable	2	201 692	157 912
Usines et bassins d'épuration	3	228 857	33 596
Conduites d'égout	4		(103 230)
Autres infrastructures	5	1 758 030	1 137 984
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	7 225 003	3 415 559
	12	11 086 651	4 675 261

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	877 820		42 494	835 326
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	7 932 881	3 072 700	906 576	10 099 005
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	8 810 701	3 072 700	949 070	10 934 331
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	399 199		36 530	362 669
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	399 199		36 530	362 669
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	399 199		36 530	362 669
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	399 199		36 530	362 669
	19	9 209 900	3 072 700	985 600	11 297 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	9 209 900	3 072 700	985 600	11 297 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	11 297 000
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	455 332
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
--	---	--

Débiteurs	8	362 669
-----------	---	---------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 389 663
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	

Endettement net à long terme	14	11 389 663
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	228 534
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	16	145 756
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	1 535 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	13 298 953
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	13 298 953
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	100 694	76 171
Sécurité publique			
Police	4	3 435	3 444
Sécurité incendie	5	16 791	20 863
Sécurité civile	6		
Autres	7	9 354	11 496
Transport			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9	1 567	
Autres	10		
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	572 877	565 068
Cours d'eau	13	699	1 023
Protection de l'environnement	14	1 955	
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16	121 244	135 177
Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	136 409	130 593
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	136 202	100 935
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	4 815	4 923
Activités culturelles	23	107 585	93 147
Réseau d'électricité	24		
	25	1 213 627	1 142 840

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	11 086 651	4 675 261
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	11 086 651	4 675 261

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	29,00	35,00	52 818,74	1 900 091	439 303	2 339 394
Professionnels	2						
Cols blancs	3	20,00	33,00	33 740,00	1 102 110	254 809	1 356 919
Cols bleus	4	34,00	38,00	67 963,00	2 089 143	483 012	2 572 155
Policiers	5						
Pompiers	6	37,00	20,44	39 322,13	978 041	226 124	1 204 165
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	120,00		193 843,87	6 069 385	1 403 248	7 472 633
Élus	9	7,00			270 428	45 037	315 465
	10	127,00			6 339 813	1 448 285	7 788 098

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		515 420	1 171 163		1 686 583
Réseau de distribution de l'eau potable	3	13 479				13 479
Traitement des eaux usées	4	36 657			23 434	60 091
Réseaux d'égout	5		188 047			188 047
Autres	6	432 697	148 320			581 017
	7	482 833	851 787	1 171 163	23 434	2 529 217

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	9 415	15 169
	4	9 415	15 169
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		8 437
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		8 437
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	80 061	88 358
Enlèvement de la neige	11	1 505	
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	81 566	88 358
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	32 871	36 994
Réseau de distribution de l'eau potable	17	112 388	24 811
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		15 517
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	145 259	77 322
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	13 667	5 280
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	1 656	3 162
Autres	38		
	39	15 323	8 442
Réseau d'électricité			
	40		
	41	251 563	197 728

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Séguin	1.1 Maire	65 974	18 207	63 786	
Nancy Pelletier	1.2 Conseiller	19 403	9 701		
Kim Comeau	1.3 Conseiller	9 701	4 851		
Denis Ladouceur	1.4 Conseiller	19 403	9 701		
Marc Deslaurier	1.5 Conseiller	19 403	9 701		
Gabrielle Labbée	1.6 Conseiller	19 403	9 701		
Pierre-Yves L'Heureux	1.7 Conseiller	19 403	9 701		
Olivier Prigent	1.8 Conseiller	3 864	1 930		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 1 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 11 141 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 164 433 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 187 274 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2023-10-331
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2023-10-10
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 400
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 169
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-14

Nom du signataire : Jean St-Antoine

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : 2024-05-16

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-15 09:35